

Deux visions du sauvetage s'affrontent

CAISSES DE PENSION ► Pour boucher le trou, faut-il injecter des centaines de millions tout de suite? Ou assurer un financement pour deux ans en attendant d'y voir plus clair?

JEAN-YVES GABBUD

Le député Germann Eyer (PS du Haut) a rappelé hier qu'en comptant l'injection de 310 millions en discussion cette semaine au Grand Conseil, l'Etat aura versé un total de 1 051 000 000 francs dans les caisses de pension de ses employés... et que cela ne suffira pas. Loin de là. «*La triste moralité de l'histoire est que nous devons accepter cette situation*», constate l'élus socialiste.

«Notre tonneau des Danaïdes»

Tous les groupes sont d'accord sur un point: il faudra encore et encore mettre de l'argent dans ce que Germann Eyer appelle «*notre tonneau des Danaïdes*». «*Nous n'avons pas le choix*», note, par exemple, l'UDC Edmond Perruchoud.

Tout le monde s'accorde sur l'impérieuse nécessité de sauver les caisses et de les fusionner. Par contre, les modalités du sauvetage divisent le Parlement, même à l'intérieur des partis. Le PDC du Bas n'étant, par exemple, pas d'accord sur ce point avec le PDC du Centre.

Le plan du Conseil d'Etat

Le projet de sauvetage des caisses de pension concocté par le Conseil d'Etat prévoit que le 1er janvier prochain, l'Etat injecte dans la nouvelle caisse fusionnée un nouveau montant de 310 millions et lui garantit également un rendement de 4,5% sur cette somme. Dans une deuxième phase, mais au plus tard au 1er janvier 2012, l'Etat devrait amener une nouvelle mise de fonds, dont le montant n'est pas encore connu, pour porter le taux de couverture de la caisse à 80%.

Une partie du Parlement, suivant en cela la Commission des finances, n'accepte pas cette stratégie proposée par le Conseil d'Etat.



Maurice Tornay souhaite que l'Etat garantisse le rendement des sommes que l'Etat injectera dans ses caisses de pension. LE NOUVELLISTE



Le président de la Commission des finances, David Théoduloz, ne veut pas que l'Etat s'engage pour 40 ans. LE NOUVELLISTE

Le groupe PDC du Centre explique son opposition ainsi: «*Si l'Etat doit mettre à disposition les moyens nécessaires pour la prévoyance, son rôle n'est pas d'assurer le rendement de la fortune de ces caisses. La méthode de recapitalisation proposée n'est pas la plus judicieuse, car l'Etat s'engage à verser un intérêt de 4,5% ou 4% pour une durée de 40 ans à l'issue de laquelle il devra verser le montant de 310 millions qui sera devenu exigible. De plus ce projet impose déjà pour une troisième phase le même principe de financement.*» Une troisième étape qui pourrait coûter jusqu'à 500 millions, selon le député Pascal Gaillard.

La solution de la Commission des finances

La Commission des Finances (Cofi) propose une solution intermédiaire consistant à garantir un rendement non pas sur 40 ans, mais sur deux ans seule-

ment. «*Pour se laisser toutes les portes ouvertes à ce moment-là*», souhaite David Théoduloz, président de la Cofi. Le PDC du Centre, les libéraux-radicaux, l'Alliance de gauche et l'UDC semblent pencher en faveur de cette solution.

La peur de la bourse

La solution proposée par le Conseil d'Etat présente l'avantage de la sécurité, car l'Etat garantit un rendement et l'argent des contribuables n'est pas placé sur le marché boursier. Le conseiller d'Etat Maurice Tornay a lancé aux parlementaires «*Qui aurait envie aujourd'hui de mettre 310 millions dans un panier percé?*» Il déclare ne pas faire confiance aux marchés financiers. «*Nous ne voulons pas prendre de risque avec l'argent que nous injectons dans la caisse.*»

Le Grand Conseil votera sur cette question jeudi matin.

CYCLE D'ORIENTATION

Les points de friction

Tous les groupes parlementaires sont d'accord de modifier la loi sur le cycle d'orientation. Le débat d'entrée en matière d'hier a toutefois mis en lumière certains points de désaccord.

► Faut-il avoir des cours à niveau ou plutôt des demi-classes pour étudier la deuxième langue en première année du CO? L'UDC et les socialistes ne sont pas convaincus par l'idée de dédoubler les classes, comme le propose la commission. Les groupes PDC du Valais francophone trouvent, par contre, bonne cette solution.

► L'idée de rendre l'entrée au collègue directement à partir de la 2e année du CO plus difficile, avec une moyenne minimale de 4,5, semble être largement acceptée. Par contre, le groupe PLR souhaite que l'élève ait, en plus, trois notes de 4,5, alors que la commission se contente de deux 4,5.

► L'UDC demande également de repousser la date de la rentrée scolaire. JYG